



AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE REVISION DU PLU

Le projet de révision du PLU, composé d'un rapport de présentation avec évaluation environnementale, d'un PADD, d'une OAP thématique et de 6 OAP sectorielles, les avis des Personnes Publiques Associées (PPA) et de la MRAe, d'un règlement écrit et graphique et d'annexes, a été soumis pour avis aux personnes publiques associées et autres organismes. Il est désormais soumis à enquête publique.

L'objectif de cette révision porte notamment sur :

- La maîtrise de l'enveloppe urbaine et foncière ;
- Le dynamisme économique, notamment commercial dans le centre-bourg ;
- Le fonctionnement urbain en particulier l'offre en stationnement, les modes doux et la circulation ;
- La protection du cadre de vie, l'environnement et la qualité architecturale des constructions ;
- Le maintien des limites actuelles de la zone naturelle ;
- La demande de préservation de l'environnement par la limitation de l'urbanisation.

Le tribunal Administratif de Poitiers a désigné **Madame Christine YON** en qualité de Commissaire Enquêteur titulaire et **Monsieur Jean-Pierre BORDRON** en qualité de Commissaire Enquêteur suppléant.

L'enquête publique aura lieu du 3 novembre au 5 décembre 2025 inclus.

Durant toute cette période, le dossier complet ainsi qu'un registre papier destiné à recueillir les observations du public, seront mis à disposition du public à l'Hôtel de Ville de Saint-Just-Luzac, 9 place André Dublin et ce aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Pendant la durée de l'enquête publique, un site Internet comportant un registre dématérialisé sécurisé auquel le public peut transmettre ses contributions et propositions directement est ouvert à l'adresse internet suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/6773/>

Les contributions pourront également être transmises via l'adresse mail suivante :

enquete-publique-6773@registre-dematerialise.fr

Les contributions transmises par courriel seront publiées dans les meilleurs délais sur le registre dématérialisé <https://www.registre-dematerialise.fr/6773/> et donc visibles par tous.

Le dossier est également consultable sur le site de la Commune <https://www.st-just-luzac.fr> rubrique URBANISME ET ENVIRONNEMENT /PLU.

3 permanences seront tenues en Mairie (9 place André Dulin) par le Commissaire Enquêteur :

- **Lundi 3 novembre de 9 h à 12h30,**
- **Mercredi 19 novembre de 16 h à 18h30,**
- **Vendredi 5 décembre de 9 h à 12h30.**

Au terme de l'enquête publique une délibération approuvant la révision du PLU tenant compte des avis des PPA, de la MRAe et du rapport du Commissaire Enquêteur sera soumise au Conseil Municipal.